

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Lebamba : un homme "tape le diable" pour empêcher les travaux d'électrification

Belzahs Aymar MAMBELA
Lebamba/Gabon

Le regroupement de villages de Kanda, à 7 km de Lebamba, chef-lieu du département de la Louetsi-Wano, vient d'être le théâtre d'une scène pour le moins surréaliste. Un Gabonais d'une quarantaine d'années, Joseph Moutendi, cultivateur de son état, s'est farouchement opposé aux agents de la Société d'électricité, de téléphone et d'eau du Gabon (Seteg), en mission dans la région pour les travaux d'électrification. L'entreprise a obtenu le mar-

ché relatif à l'alimentation en électricité des hameaux allant de Kanda à Makongonio, sur la route de Mbigou. Mais c'était sans compter avec la détermination d'un habitant, pour qui les possessions passent avant les actes posés en faveur du développement communautaire. En effet, pour procéder à l'installation des câbles de haute tension, il fallait que les agents de Seteg abattent des arbres situés dans l'emprise du projet. Contre toute attente, malgré l'accord obtenu par la société auprès des auxiliaires de commandement et même du préfet Eloge Patrice Mombo Moukaga, le cultivateur

rebelle décide de leur en faire voir de toutes les couleurs. Dans un accès de colère, Joseph Moutendi s'est muni de rejets de bananier dans le but de " taper le diable ". À la faveur de ce rituel consistant, entre autres, à jeter un mauvais sort à une ou plusieurs personnes, le frondeur s'est exprimé en ces termes : " Quiconque a participé à l'abattage de cet arbre devrait subir la colère des ancêtres. " Ces paroles ont aussitôt contraint les agents de la Seteg, craignant pour leurs vies, à provisoirement mettre un terme aux



Photo: Belzahs Aymar MAMBELA

Un instantané de la scène avec l'intervention des autorités.

travaux. Et il a fallu l'intervention des éléments de la brigade de gendarmerie pour calmer les velléités de Joseph Mouten-

di. Mieux, un rassemblement des sages du village a vite été convoqué dans le but d'annuler ses incantations.

Pollution : les habitants de Nzoundou veulent ester l'hôpital de Bongolo en justice

Isaac MUKETA MUELE
Libreville/Gabon

L'AFFAIRE de la pollution de la forêt et du cours d'eau de la Tsende, au village Nzoundou, continue de faire du bruit, à Lebamba, chef-lieu département de la Louetsi-Wano, dans la province de la Ngounié. En effet, les habitants dudit village considèrent qu'ils ont été indirectement empoisonnés par les responsables de l'hôpital missionnaire de Bongolo. Après avoir curé puis vidangé dernièrement les fosses septiques de leur unité sanitaire et vidé tous les déchets dans l'îlot de forêt et le cours d'eau de la Tsende. La zone est manifestement devenue un dépotoir à ciel ouvert, qui polluerait l'environnement et compromettrait considérablement les activités agricoles. " Les déchets n'ont pas été versés dans le cours d'eau, mais à un endroit sec que nous avait conseillé feu le notable Mavodi Simon. Depuis fort longtemps, il nous sert de poubelle pour les déchets ménagers ", a expliqué le directeur de l'hôpital de Bongolo,



Photo: Olivier Ndembil/L'Union

L'hôpital missionnaire de Bongolo mis à l'index par les habitants de Nzoundou.

Serge Batouboko, que nous avons joint au téléphone. Après avoir saisi les autorités locales et provinciales, le conseil départemental, la direction départementale de l'agriculture, la direction provinciale de l'environnement et la brigade de gendarmerie de Lebamba – lesquelles administrations auraient constaté l'ampleur des déchets et de la pollution –, les populations de Nzoundou entendent maintenant porter l'affaire en justice, à la compétence du tribunal de première instance de Mouila, dans la province de la Ngounie. Affaire à suivre.



COMMUNIQUE

La Société Nationale Immobilière (SNI) porte à l'attention des résidents des Cités Alhambra qu'une campagne de sensibilisation et de recensement s'effectuera chaque semaine, du lundi au samedi, de 9h à 17h, sur les parcelles P1, P3 et P10.

La dite opération prend effet à compter de ce mercredi 10 mai 2023.

Par ailleurs, elle invite les différents résidents à se munir de tous les documents justificatifs de leur occupation au passage des agents.

Fait à Libreville le, 09 mai 2023

Le Directeur Général

 Hermanus RAMONOMONO



Société Anonyme au capital de 1 355 000 000 F.C.F.A.
 Siège Social : B.P.515 - Libreville, GABON - Tél : (241) 01 76 05 81 - 01 76 05 92 - Fax : (241) 01 74 76 00 - R.C.-C.M. n° 2001801210
 Statistique n° W0180 R - E-mail : snigabon@sni.ga - Site web : www.sni.gabon.ga